



AGENCE FRANÇAISE
DE SÉCURITÉ SANITAIRE
DES ALIMENTS

Afssa – dossier n°2070630
Dossier rattaché n° 9800474

Maisons-Alfort, le 7 décembre 2007

LA DIRECTRICE GENERALE

AVIS

**de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments
relatif à la demande d'autorisation de mise sur le marché
de la préparation phytopharmaceutique
BOUILLIE BORDELAISE RSR DISPERSS NC JARDIN, n° intrant 2070630**

Dans le cadre de la convention-cadre relative au transfert par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche des demandes antérieures à la date d'entrée en vigueur du décret n° 2006-1177 du 22 septembre 2006, l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) a examiné un dossier, déposé initialement à la Direction Générale de l'Alimentation par CEREXAGRI, relatif à la demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation BOUILLIE BORDELAISE RSR DISPERSS NC JARDIN.

Considérant que cette préparation est déclarée identique au produit de référence BOUILLIE BORDELAISE RSR DISPERSS NC, dont l'autorisation de mise sur le marché, n°9800474, est en cours de validité jusqu'au 31/12/2008 ;

Considérant que la composition intégrale déclarée pour BOUILLIE BORDELAISE RSR DISPERSS NC JARDIN est bien strictement identique à celle déclarée pour BOUILLIE BORDELAISE RSR DISPERSS NC ;

Considérant que le produit de référence n'a pas la mention « emploi autorisé dans les jardins » ;

L'Afssa émet un avis défavorable à la demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation BOUILLIE BORDELAISE RSR DISPERSS NC JARDIN, présentée par CEREXAGRI.

En application de l'article R.253-17 du code rural, l'Afssa recommande que toute décision d'autorisation de mise sur le marché de produits phytopharmaceutiques soit assortie de l'obligation, pour son détenteur, de lui fournir annuellement les données chiffrées précises sur les quantités de produit mises sur le marché en France et que ces données, qui fourniraient des éléments utiles à toute évaluation ultérieure de ce produit, soient transmises à l'Afssa.

Pascale BRIAND